

Nouvelles locales du jeudi 12 mars 2015

@rib News, 12/03/2015 | Politique - Le parti CNDD-FDD fait savoir que selon l'article 96 de la Constitution du Burundi, le président Nkurunziza est éligible pour un autre mandat à la tête de l'Etat. Selon le président de ce parti, les accords d'Arusha ne peuvent pas venir avant la Constitution. C'est tant donné que ce qui a été dit dans ces accords a été repris dans la Constitution. Le député Pascal Nyabenda précise tout de même que c'est le Congrès de ce parti qui doit terminer le représentant du parti à ce niveau et demande la patience puisque ce Congrès devra avoir lieu avant le 30 avril prochain. Il ajoute que si cette Assemblée choisit le président Nkurunziza et que si ce dernier accepte, c'est la Cour constitutionnelle qui devra trancher. Il a par ailleurs précisé que les Bagumyabanga ont affirmé que si le candidat de ce parti n'est pas Nkurunziza, qu'ils ne soient pas appelés à participer aux élections. Ainsi, il a ajouté que le parti a ses membres et confronte leurs déclarations avec la loi. [bonesha/rtr/isanganiro/rpa/rtnb]

- L'ancien membre du comité des sages du parti CNDD-FDD trouve quant à lui que le président Nkurunziza n'est éligible aux élections de 2015. Selon Manassé Nzobonimpa, que ce soient les statuts du parti CNDD-FDD, les accords d'Arusha ou même la Constitution du Burundi, aucun texte ne permet au président actuel de briguer un troisième mandat. Selon lui, la question ne devrait même pas poser aucun problème puisque tout est clarifié dans tous ces textes. Il demande plutôt de se préparer à une alternance puisque personne ne peut abroger ces trois textes pour légitimer cette candidature. Il a également demandé que le Général Adolphe Nshimirimana, ex-patron du service national des renseignements, soit arrêté. Selon ses propos, ce dernier entretient un groupe qui se veut être des Imbonerakure, ce qui est faux, pour semer le désordre dans le pays en tuant certaines personnes. Il précise que ces jeunes sont déjà armés après la formation qu'ils ont reçue dans Kiliba Ondes. Il trouve ainsi que ce Conseiller à la présidence chargé des missions devrait être arrêté pour être interrogé sur ces faits. [bonesha/isanganiro/rpa] - Le parti UPD-Zigamibanga demande à la CENI de convoquer une réunion entre tous ses partenaires électoraux pour évaluer le travail de saisie des électeurs qui vient de prendre fin avant d'afficher les listes électorales. Le président du parti estime qu'il s'agit d'une occasion de constater la correction des erreurs qui ont été relevées lors de la réunion d'évaluation de l'opération électorale. Chevineau Mugwengezo trouve que le fichier électoral est d'une importance capitale et qu'une erreur qui se glisserait fausserait beaucoup de données. Il demande par ailleurs à la CENI d'utiliser de son pouvoir pour contrôler ce fichier électoral avant qu'il soit affiché pour relever éventuellement d'irrégularités qu'il contient. Il a profité de cette occasion pour rappeler que ce parti est contre la candidature du président Nkurunziza aux élections de 2015. Selon lui, le président actuel a déjà accompli ses deux mandats lui reconnus par la constitution et les accords d'Arusha. Il affirme donc que sur ce sujet, ce parti va s'associer à toute personne pour que la loi soit violée. [rtr/isanganiro/rpa/bonesha]

- La police a encerclé ce jeudi matin la maison de la presse de Bujumbura. Sans titre ni document, les policiers ont bloqué l'accès aux travailleurs de ce centre et demandaient toutes les personnes qui entraient des papiers justifiant leur présence à cet endroit. Selon la directrice de cette maison, cela est illogique que la police s'introduise dans ces locaux sans aucun titre, sans même aucune information à ce sujet. Alors que le député Charles Nditije venait d'arriver pour y tenir une conférence de presse pour le compte du RANAC Dushayure Uburundi, ces policiers lui ont signifié qu'il n'a pas le droit d'entrer. Il a estimé que c'est une humiliation dont les autorités se déclarent être démocratiques. Il trouve que la démocratie est loin dans ce pays puisque c'est deux fois que cette coalition est empêchée de tenir une conférence de presse. Il a toutefois assuré qu'ils veulent évaluer les conditions qu'ils mettent en avant pour que les élections de cette année soient paisibles et transparentes. [bonesha/isanganiro/rpa/rtr] | Sociétés - Les confédérations syndicales du Burundi (COSYBU et CSB) ainsi que plus de 300 syndicats privés ont décidé de porter plainte contre le gouvernement du Burundi devant le comité de la liberté syndicale de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) pour exiger le respect de la liberté syndicale au Burundi.

Selon le vice-président du COSYBU, le gouvernement du Burundi ne respecte pas ce droit sur plusieurs plans. Célestine Nsavyimana se base sur les conséquences de la grève générale observée par les syndicats en date du 5 mars courant. Il affirme que ceux qui ont participé à cette mobilisation sont en train d'être malmenés par les services de l'Etat ou les chefs de services qui les dirigent. Il donne l'exemple des commerçants du marché de Ruziba qui n'ont pas été autorisés à travailler pendant plus de deux jours, des policiers de la Police Spéciale de Rouage (PSR) qui ont photographié les véhicules qui ont observé ce mouvement, les travailleurs de la fonction publique qui sont mutés sans raisons pour ne citer que ces cas. Il ajoute qu'ils ont adressé une correspondance au président de la République pour qu'il arrête de telles mesures puis - que les manifestants avaient remplis toutes les formalités exigées par la loi et qu'ils ont leur droit de manifester leur mécontentement. Il termine en affirmant qu'une copie de cette plainte sera envoyée au ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale. [bonesha/rtr/isanganiro/rpa/rtnb]

- Certaines organisations de la société civile burundaise ont adressé une correspondance au Conseil de sécurité des Nations Unies pour lui demander de suivre de près la situation au Burundi. Elles estiment d'une part que la Commission Nationale des Terres et autres Biens (CNTB) devrait être neutre et impartiale, ce qui n'est pas le cas alors qu'elle est chargée de la mission de conciliation nationale. Elles trouvent que cette commission est plutôt partielle et suite à cela, elle ne peut pas concilier les intérêts en présence. D'autre part, elles affirment que des enquêtes sur l'attaque de Cibitoke devraient être menées d'une manière neutre et objective. Ces organisations estiment que les exactions extrajudiciaires commises doivent être sanctionnées conformément à la loi, mais que les enquêtes ne sont pas bien diligentées. Ainsi, elles demandent au Conseil de sécurité de faire tout ce qu'il peut faire pour que ces enquêtes aboutissent. Ces organisations sont : Impunity Watch, AC-Génocide Cirimoso, FORSC, AMEPECI Girubuntu. [bonesha/rtr/isanganiro/rpa]

| Gouvernance - L'OLUCOME trouve étonnant le fait que les taxes de communication restent élevées au Burundi plus que dans d'autres pays de la sous-région. Le président de cette association de la société civile engagée par ailleurs dans la lutte contre la vie chère trouve aussi que la croissance au Burundi reste autour de 4% alors que dans d'autres pays de la même sous-région elle avoisine les 8%. Gabriel Rufyiri trouve que cela est la preuve suffisante que le

gouvernement du Burundi n'aime pas ses sujets et qu'il cherche toujours à satisfaire ses propres intérêts au détriment de ceux de la population qui est pauvre. Il reste convaincu que les choses peuvent changer mais annonce que si tel n'est pas le cas, ils ne vont ménager aucun effort pour dénoncer ce système jusqu'à aboutir une solution durable. [isanganiro/rpa/bonesha/rtr] - Le Syndicat Général des Commerçants (SYGECO) se dit satisfait de la mesure prise par le président de la République de suspendre l'attribution de l'ancien marché central de Bujumbura à une société chinoise. Le président de ce syndicat se réjouit du fait que le président de la République ait entendu et pris en considération les appels lancés par divers intervenants. Audace Bizabishaka remercie par ailleurs ceux qui ont conseillé au président d'abandonner ce projet notamment l'OLUCOME. Il reste à déterminer que ce syndicat ne va pas, malgré les élections, laisser que cette place soit attribuée à une société étrangère sans que les intérêts des commerçants victimes de l'incendie qui a ravagé ce marché soient respectés. [isanganiro/rpa/bonesha/rtr/rtnb] À